

PROJET PEDAGOGIQUE

“ALSH Centre Social La Fédé”

L'ORGANISATEUR :

Le Centre Social intercommunal La Fédé est un projet partagé par les communes d'Allaire, Béganne, Les Fougerêts, Peillac, Rieux, St-Jacut-les-Pins, St Jean la Poterie, St-Perreux et St-Vincent/Oust. Il est piloté par la Fédération d'Animation Rurale en Pays de Vilaine (La Fédé) en collaboration avec les communes adhérentes.

Les axes de travail du Centre Social :

- **Le soutien à la vie associative:**

Promotion des valeurs et du sens éducatif de la pratique sportive, réflexion sur la place des jeunes dans les associations sportives. Soutien sur des événements ponctuels. Proposition de formations à destinations des associations pour répondre à leurs besoins.

- **L'animation adultes/famille :**

Mise en place d'ateliers parents/enfants sur les communes.

Programme d'animation famille intercommunal "**Dis, on...** " : Sorties familiales, conférences/débat, etc.

Ateliers pour adultes : jardin partagé, ateliers cuisine, balade, création, etc.

- **Les loisirs éducatifs enfance jeunesse :**

L'organisation des accueils de loisirs enfants (3/11 ans) sur les communes de Béganne (été), Saint-Jacut les Pins (mercredis et vacances scolaires) et Saint-Perreux (vacances scolaires).

L'organisation des programmes d'animations pendant les vacances scolaires (7/17 ans) et du dispositif "Site été jeunes" l'été (10/17 ans).

L'organisation des Espaces Jeunes (10/17 ans) et d'un Accueil Jeunes sur la commune d'Allaire (14/20 ans).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS :

- **Proposer un lieu et un temps de loisirs et de détente :**

- Répondre à la demande des jeunes en termes de loisirs.

- Disposer de matériel d'animation divers et variés, de jeux innovants d'intérieur ou d'extérieur. Utiliser les ressources de la commune (salles et terrains de sports, ...). Les animateurs devront veiller à renouveler l'offre de loisirs et de matériel dont ils disposent.

- Nous devons veiller à l'accueil de chaque jeune, les Espaces Jeunes sont des lieux ouverts à tous et non pas mis à la disposition de certains groupes.

- Favoriser l'implication et l'autonomie des jeunes dans l'organisation de leur temps libre

- L'Espace Jeunes est un lieu de temps libre, les jeunes sont libres d'aller et venir quand ils veulent en fonction de leur emploi du temps et de leurs envies.

- Nous veillerons à impliquer les jeunes dans l'organisation des programmes d'activités notamment lors des vacances scolaires. Nous devons aussi être réactifs pour

pouvoir répondre au mieux à leurs attentes en termes de loisirs.

- Initier la découverte

- Permettre aux enfants de se tester, de découvrir et éventuellement dépasser leurs limites dans les activités proposées.
- Proposer des activités variées et originales et en faciliter l'accès à tous, afin d'amener les enfants vers la nouveauté et l'ouverture.
- Faire vivre la culture locale et aller à la rencontre d'autres cultures.

• Impliquer les jeunes dans une dynamique de projets :

- Responsabiliser les jeunes dans toutes les étapes de la construction et de la mise en œuvre des projets et activités proposées.

- L'animateur, même s'il reste force de proposition, veillera à ce que les jeunes soient acteurs de leurs projets. Ce sont eux qui feront les recherches et prendront les contacts. Ils prendront part à l'élaboration des budgets.
- L'animateur à un rôle d'accompagnement du groupe de jeunes : il se doit de les guider, conseiller et de participer avec eux aux diverses actions nécessitées par la mise en œuvre du projet mais il ne doit pas faire à la place des jeunes.
- L'implication des jeunes de la conception à l'évaluation des projets est une des conditions de la réalisation de ces projets. Un projet peut ne pas voir le jour faute de réelle volonté des jeunes, cela restera une expérience enrichissante pour les jeunes.

- Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale notamment à travers les actions des Espaces Jeunes.

- Les programmes d'activités et les animations proposées sur les temps d'Espaces Jeunes seront construits en prenant en compte les ressources et richesses du territoire. Nous essaierons autant que possible d'y impliquer les associations locales.
- Les actions d'autofinancement permettant de financer les projets pourront prendre appui sur des manifestations locales. Nous chercherons à communiquer auprès d'un maximum d'habitants sur ces actions, afin de valoriser l'implication des jeunes.

- Proposer une continuité entre le temps fort de l'été et les autres temps d'animations.

- Les projets se construisent souvent hors période scolaire avec les animateurs permanents et se réalisent lors de l'été avec les animateurs vacataires. Les animateurs permanents s'investiront dans la réalisation de « Site été jeunes » en amont et durant l'été pour rencontrer les animateurs vacataires au moins une fois par semaine et ainsi suivre de près ce qui a lieu durant l'été sur la commune.

• Proposer un espace de prévention des conduites addictives et des conduites à risques.

- Créer un espace et des relations de confiance entre l'équipe d'animation, les jeunes et les parents afin de faciliter l'échange autour des pratiques des jeunes.

- Les animateurs sont à l'écoute des jeunes et doivent rester attentifs à leurs difficultés, leurs attentes et envies tout en se positionnant en référent dans tous les moments d'animation.
- Les animateurs organiseront des temps tous les ans ou les parents seront invités à venir les rencontrer. Nous veillerons à garder un lien étroit avec les parents, notamment dans le montage de projets et d'animations.

- Avoir une attitude cohérente entre les règles posées, les pratiques, et les positionnements des animateurs.

- Les animateurs sont garants de ces règles et doivent les appliquer et faire respecter dans les temps d'animation.
- Les animateurs tout en étant à l'écoute des jeunes doivent se positionner de manière à ne pas cautionner et valoriser les pratiques à risques des jeunes, et à les amener à une réflexion et à des informations vis-à-vis de ces pratiques.

• Permettre et faciliter la participation de tous les jeunes à la vie locale

- Faciliter l'expression de tous par une démarche participative prenant en compte les particularités de chaque jeune.

- La démarche de l'animateur, dans la construction collective de projets notamment, doit faciliter l'expression de chaque jeune au sein du groupe et le partage des compétences afin de valoriser chaque individu.
- La démarche démocratique implique de prendre des décisions de préférence par consensus plutôt qu'à la majorité. Chacun des participants est en mesure d'influencer par l'argumentation, la décision, chaque parole compte. Pour cela, l'animateur peut utiliser des outils d'animation comme le bâton de parole, le débat mouvant, le débat-pétale, etc.

- Valoriser les projets et actions mises en place auprès de la population.

- La valorisation auprès des parents passe par leur implication dans des bilans et compte rendus de projets réunissant les parents et les jeunes concernés.
- La communication extérieure permet de valoriser ce que font les jeunes par rapport à la population. De nombreux médias sont utilisables: presse, réseaux sociaux/internet, affichage, bulletins municipaux, etc...

- Favoriser le lien avec les associations et acteurs locaux dans les animations proposées.

- Veiller à travailler en partenariat avec les associations locales autant que possible lors de la mise en place de projets d'animation. Ce partenariat vise à favoriser l'engagement des jeunes dans les associations locales.
- Encourager les échanges intergénérationnels et avec les acteurs locaux.
- Proposer des activités favorisant l'écoute, l'échange et la coopération à travers des réalisations collectives.
- Développer l'implication des enfants et des jeunes sur le pays à travers des rencontres et actions.

ORGANISATION GENERALE

1/ FONCTIONNEMENT ESPACES JEUNES (en dehors des vacances scolaires)

Les locaux Espaces Jeunes sont destinés à être des lieux de rencontres, d'échanges, de dialogue, de construction de projets et d'information. En effet, ce doit être des lieux de débats, et d'écoute des jeunes. L'animateur est présent pour faire vivre ces lieux, accompagner les jeunes dans l'élaboration

de leurs projets et organiser des animations. Ces lieux sont libres d'accès, Ce sont aussi des lieux de loisirs et de détente

Les Espaces Jeunes sont ouverts à tous, les jeunes sont libres de leurs allées et venues. Ils ne sont sous la responsabilité de l'animateur que lorsqu'ils sont effectivement présents à l'Espace Jeunes. Les temps d'ouverture sont différents sur chaque commune et dépendent pour beaucoup des disponibilités des animateurs.

L'animateur veille à l'écoute, l'échange, l'émergence de projets et assure la sécurité à l'intérieur des locaux. Les animateurs se tiennent également à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, sur la structure, les activités et le comportement général de leur enfant.

L'accès à l'Espace Jeunes est soumis à une « adhésion famille » de 5€, valable pour l'année civile et pour toute la famille. L'adhésion Fédé permet aux jeunes d'accéder à tous les Espaces Jeunes du territoire du Centre Social mais aussi à toutes les activités organisées par La Fédé.

Le fonctionnement général de l'Espace Jeunes repose sur le respect d'un règlement intérieur discuté avec les adolescents et signé par le jeune et son responsable légal.

2/ FONCTIONNEMENT PETITES VACANCES SCOLAIRES

Le programme d'animation des petites vacances scolaires s'adresse aux 7-17 ans. Les animations sont proposées à l'échelle communale et intercommunale en cherchant à créer une dynamique et en équilibrant des offres de loisirs avec des temps d'éducation ludique, physique et sportif.

Ces temps d'animation ont lieu du lundi au samedi, de 14h00 à 18h00, voire 19h00 pour certaines communes (occasionnellement de 9h à 12h00 et en soirée). Les activités seront réparties équitablement sur les communes.

Pour les 7/11 ans des communes de Béganne et Peillac, à chaque période de vacances, un temps fort d'animation est proposé sous forme de journée spectacle, grand jeu sur site ou sortie à thème. Cette animation est également proposée aux enfants des Centres de Loisirs de St Jacut-les-Pins et St Perreux.

Afin de répondre aussi aux souhaits des 10/17 ans, nous proposons:

- des mini stages, ouverts à tous, sur une technique culturelle, artistique ou sportive. Des ateliers avec des partenaires identifiés, soit localement, soit par rapport à l'activité recherchée.
- à travers ces animations, l'équipe cherche à impliquer les jeunes dans une dynamique de projet en les accompagnants dans la préparation et l'organisation des programmes.

3/ FONCTIONNEMENT ETE « Sites été jeunes »

L'opération Site Eté Jeunes s'adresse aux 10-17 ans durant les deux mois d'été. Les animations sont proposées à l'échelle communale et intercommunale en cherchant à créer une dynamique de projet avec les jeunes en les accompagnants dans la préparation et l'organisation d'animations :

Les activités :

Un programme d'activités intercommunales sera établi par l'équipe d'animateurs permanents et vacataires. Un transport sera organisé pour faciliter l'accès des jeunes des neuf communes aux activités. On mettra l'accent sur une grosse sortie en début d'été.

Les Espaces Jeunes :

Les Espaces Jeunes seront potentiellement ouverts tous les après midi de l'été sur chaque commune, un planning hebdomadaire établi le vendredi permettra aux parents et jeunes de connaître les ouvertures. En cas de départ en camp de l'animateur référent de la commune, l'équipe s'organisera pour assurer ces temps de permanences ou alors il sera remplacé par un autre animateur vacataire. L'animateur référent de chaque commune organisera son temps de présence sur la commune, en plus des créneaux pré-établis, entre l'accueil des jeunes, les activités éventuelles qu'il pourra mener sur la commune (sports, sorties etc...) et la rencontre des jeunes sur leurs lieux de vie. Les ouvertures des Espaces Jeunes seront en fonction des envies et des besoins nécessités par l'élaboration des projets ou de la présence des jeunes.

Les projets :

C'est la finalité de « Site été jeunes ». Les animateurs s'efforceront au maximum de mobiliser les jeunes sur des projets à long terme quelle qu'en soit l'ambition. Ces projets devront être réellement portés par les jeunes, l'objectif est bien leur implication dans les projets et non pas le projet en lui-même. Ce qui est important ce n'est pas le but du projet c'est la façon dont on le met en œuvre. On mettra donc l'accent sur le fait que les jeunes soient acteurs de leur projet et que ce soit eux qui le construisent. C'est donc eux qui feront les démarches, pour cela ils seront amenés à rechercher des façons de financer leurs projets et pour cela, ils devront s'appuyer sur les événements et acteurs locaux. Ce qui implique parfois des changements de dernière minute. Certains projets peuvent voir le jour début juillet pour une réalisation en août ce qui nécessitera une certaine souplesse au niveau administratif ainsi qu'une capacité de réaction assez rapide de l'équipe. Nous devons mettre tous les moyens en œuvre pour amener les jeunes vers une réussite et une concrétisation de leurs projets.

4/ HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

	Lieu	Vacances	Mercredi	Vendredi	Samedi
Allaire	Espace Jeunes rue St Hilaire	14h -18h ou 19h pour Allaire et Rieux (occasionnel lement de 9h à 12h30 et en soirée)	14h-19h	17h-19h	14h-19h
Béganne	Foyer des jeunes et complexe sportif		15h- 17h	17h-19h	
Les Fougerêts	Foyer des jeunes			17h-19h	14h-18h
Peillac	Espace jeunes 2 ^{ème} étage médiathèque et salle polyvalente		14h-18h		
Rieux	Ferme du couvent				14h-18h
St Jacut	Espace Jeunes Salle de sports		13h30 17h30	17h00-19h00	14h-18h
St Perreux	Local jeune maison paroissiale		14h-19h	17h-19h	14h-19h
St Jean la Poterie	Local jeune Centre Pierre Glet		ouvert principalement en période de vacances scolaires		
St Vincent	Local jeunes en face de la salle Jules Ferry	ouvert principalement en période de vacances scolaires			

5/ INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont effectuées par le Centre Social intercommunal La Fédé et les animateurs communaux en amont, et pendant la période des vacances.

L'EQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée d'une directrice intercommunale permanente au Centre Social intercommunal La Fédé, de 8 animateurs permanents et de plusieurs animateurs vacataires (variable en fonction des effectifs). Elle s'organise de façon cohérente et concertée sur l'élaboration des programmes, l'animation et le relais de l'information sur les communes.

Toutes les fonctions évoquées ci-dessous seront discutées et réévaluées avant et après chaque période de vacances lors de réunions d'équipe.

La directrice

- Garante du projet pédagogique dans la perspective du projet éducatif.
- Assure la gestion et le suivi administratif (projets, bilans, déclarations...).
- Encadre et soutient les animateurs.
- Anime et coordonne les réunions et projets en assurant la dynamique du travail d'équipe, la gestion matérielle des animations.
- Recrute l'équipe d'animation en lien avec les animateurs communaux.
- Centralise les informations (programme d'animation, presse...).
- Représente et communique le projet en cohérence avec l'équipe d'animation.
- Effectue le bilan global des activités

Les animateurs

- Élaborent, mettent en œuvre et évaluent le projet pédagogique.
- Encadrent les animations communales et intercommunales (dans la mesure de leurs disponibilités)
- Proposent un programme d'animation en cohérence avec le projet pédagogique et en respect de la réglementation.
- Assurent et garantissent le suivi et l'accompagnement des enfants et des jeunes sur des ateliers, projets
- Encadrent les animations communales et intercommunales et sont amenés à se déplacer sur les communes.
- Assurent la gestion matérielle de leurs animations.
- Communiquent et diffusent le projet, auprès de la population, en cohérence avec l'équipe

d'animation.

- Effectuent le bilan des activités.

L'ÉVALUATION

Dans le souci de répondre aux attentes des enfants et des jeunes et d'investir le territoire de la manière la plus appropriée, nous réinterrogerons notre projet pédagogique avec l'équipe d'animation une fois par an. On s'attachera particulièrement à évaluer notre fonctionnement au regard du projet pédagogique et des avis des jeunes selon plusieurs critères :

- quantitatifs : nombre de jeunes, nombre de projets développés, temps de présence de jeunes, composition des groupes (sexe, âge, etc...).

- qualitatifs : assiduité et motivation des jeunes, aboutissement des projets, satisfaction et ressenti des jeunes et des animateurs, retours des parents, impact sur les jeunes, liens entre nos intentions pédagogiques et les comportements des jeunes...

Un bilan plus ou moins formel est organisé régulièrement en ayant une attitude d'écoute permanente afin de connaître les attentes et envies de jeunes.

Dans cette perspective d'évaluation, les résultats attendus sont ceux évoqués en termes d'objectifs pédagogiques et de fonctionnement d'équipe. Ces éléments d'évaluation seront rapportés en équipe dans un temps de bilan collectif afin de retravailler et d'ajuster le projet pédagogique, aussi bien dans le fonctionnement que dans les objectifs.